

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 167 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2932 - Prix : 1€



Barnier veut
dépouiller les
pauvres sans
faire payer les
riches !

Impôts sur les
riches : l'État le leur
rendra

Page 4

Censure ou pas : le
RN, parti bourgeois
responsable

Page 8

Îles Chagos
Décolonisation en trompe-
l'œil

Pages 11

Dettes : ce n'est pas à nous de payer !

Gel des pensions de retraite pendant six mois, pour près de 4 milliards d'économies ; relèvement de la taxe sur l'électricité pour 3 milliards ; coupes dans les budgets des collectivités locales à hauteur de 5 milliards ; baisse du remboursement de la consultation médicale pour 1,5 milliard ; coup de rabot sur les indemnités journalières ; suppression de 4 000 postes d'enseignant... le gouvernement s'attaque à ce qu'il y a de plus vital pour tous.

Des millions de travailleurs, de retraités et de jeunes n'ont pas 1 000 euros par mois pour vivre. Ils renoncent déjà à se nourrir correctement. Ils se chauffent au minimum. Ils reportent la visite chez le médecin, l'ophtalmologiste ou le dentiste. Et il faudrait accepter que ce soit pire demain ?

Le gouvernement Barnier parle de « budget de crise ». Mais pour le monde ouvrier, le budget de crise, c'est tous les mois ! Les classes populaires payent cher pour l'inflation. Souvent, le salaire d'un ouvrier ou d'un employé ne suffit plus pour remplir le chariot et régler toutes les factures, y compris la mutuelle et les assurances, en augmentation constante.

Tous, nous payons le prétendu déficit des retraites en étant forcés de travailler deux ans de plus. Tous, nous sommes confrontés aux hôpitaux et à l'école qui manquent de moyens, aux Ehpad, aux crèches ou aux transports publics saturés : il faut que ces reculs s'arrêtent.

Et que le gouvernement ne nous parle pas d'« efforts partagés » ! La surtaxe prévue sur les ultra-riches est censée rapporter 2 milliards. Mais l'année dernière, les entreprises du CAC 40 leur ont versé 70 milliards de dividendes. S'il manque toujours de l'argent pour payer les retraites, le personnel des hôpitaux ou les professeurs, il n'en manque jamais pour les dynasties d'actionnaires, qui ne sont que des parasites.

Le système capitaliste fonctionne comme une immense pompe aspirante des richesses produites par les travailleurs. Il n'est pas fait pour que leur travail paye, mais pour que l'argent aille à l'argent. Pour que le capital rapporte toujours plus de capital.

En plus de s'enrichir au travers de l'exploitation, il faut encore que les capitalistes pillent les caisses publiques. C'est cela qui explique l'ampleur de la dette. Car l'État ne s'est pas endetté pour faire des cadeaux aux salariés, aux retraités ou aux chômeurs, mais pour en faire à la bourgeoisie et aux groupes capitalistes.

Prétendant améliorer « l'attractivité du pays », comme disait Macron, le gouvernement a supprimé l'impôt sur la fortune. Il a baissé l'impôt sur le capital et celui sur les bénéficiaires. Au final, un boulanger a un taux d'imposition plus élevé que celui d'un actionnaire riche à millions !

Et comme si cela ne suffisait pas, l'État, comme les régions, les départements et les villes gérés par des écuries politiques de tout bord ont encore arrosé les grandes entreprises sous prétexte de les aider à investir, à décarboner...

« Pour l'emploi dans la filière maritime française », le gouvernement a, par exemple, changé le calcul de l'impôt des armateurs. En deux ans, l'État a subi un manque à gagner de près de 10 milliards, au profit quasi exclusif d'un seul groupe puisque le commerce maritime français est contrôlé aux trois quarts par le groupe CMA CGM.

Dix milliards envolés, donc, au profit d'un groupe capitaliste qui a fait un bénéfice de 23,4 milliards d'euros en 2023 et d'un milliardaire, Rodolphe Saadé, à la tête d'une fortune de 32 milliards. Ce dernier est désormais connu pour s'être offert le journal La Provence et la chaîne BFM TV. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Sanofi, gavé d'argent public par le biais du crédit impôt recherche, se débarrasse de ses chercheurs, et même de la production de Doliprane, vendue dans une juteuse opération financière.

Les caisses publiques se vident pour remplir celles des multinationales et de la grande bourgeoisie : ce sont des vases communicants. Alors, cette dette n'est pas la nôtre, c'est celle de la grande bourgeoisie, c'est à elle de la rembourser jusqu'au dernier centime. Rien qu'en supprimant les cadeaux aux capitalistes, en tapant dans les 1 200 milliards accumulés par les 500 plus grandes fortunes et en réquisitionnant une bonne partie des 180 milliards de profits des entreprises du CAC 40, il y a plus d'argent qu'il n'en faut.

Ce programme, il faut l'opposer au gouvernement Barnier et à tous les politiciens qui se prétendent dans l'opposition mais qui le soutiennent de fait, à commencer par Le Pen.

Faire payer la grande bourgeoisie serait une première mesure d'utilité publique. Mais l'exproprier et lui enlever son pouvoir de nuire reste la seule perspective pour en finir avec une société aussi injuste, inégalitaire et barbare.

Nathalie Arthaud

Retraités : accusés d'être privilégiés !

En annonçant le décalage de la revalorisation des pensions de base du 1er janvier au 1er juillet 2025 dans son futur budget d'austérité, le gouvernement veut faire 4 milliards d'euros d'économies aux dépens des retraités.

Aussitôt que cette mesure révoltante a été annoncée par Michel Barnier, médias et politiques ont relancé une honteuse campagne contre les travailleurs retraités, coupables selon eux d'avoir un niveau de vie équivalent, voire supérieur, à celui des travailleurs en activité. Le 7 octobre, une étude du cabinet de conseil économique Asterès est tombée à pic pour justifier un nouveau serrage de vis à leur rencontre. Elle

dit que les retraités, malgré des revenus moindres, seraient privilégiés car ils sont davantage propriétaires de leur logement que les personnes de moins de 50 ans. Le rapport conclut que les plus de 75 ans ne sont « que » 11,4 % à vivre dans la pauvreté, contre 20 % des moins de 18 ans. Comme si cela pouvait rendre plus acceptable le fait que les personnes âgées sont 2 millions à vivre dans la pauvreté ! Comme si cela pouvait faire oublier que ce sont les revenus de l'ensemble des travailleurs qui sont trop faibles par rapport à l'explosion du coût de la vie !

La réalité, bien connue des familles populaires, est que leurs proches à la retraite ne parviennent

souvent pas à vivre dignement après une vie entière de travail, c'est-à-dire à régler leurs factures quotidiennes, sans parler des frais de santé qui augmentent avec l'âge. Le décalage de six mois, du 1er janvier au 1er juillet 2025, de la revalorisation de la pension de base d'un retraité qui touche actuellement 1 400 euros par mois équivaldrait à une perte totale d'au moins 105 euros, d'après le magazine Capital.

Cette mesure odieuse, soutenue par la campagne contre les retraités prétendument « privilégiés », vise à clouer au pilori une catégorie de travailleurs pour mieux s'en prendre à tous.

Assurance maladie : malade des profits

Le gouvernement envisage une nouvelle baisse du taux de remboursement de la Sécurité sociale pour les consultations médicales.

Ce taux passerait de 70 % à 60 %, le reste serait pris en charge par les mutuelles. Il pourrait ainsi voler un milliard d'euros aux classes populaires. Cela concerne bien sûr les trois millions de travailleurs pauvres qui n'ont pas les moyens d'avoir une mutuelle, mais aussi tous les autres, puisque ces mêmes mutuelles ont déjà annoncé qu'elles augmenteraient en conséquence les cotisations de leurs adhérents.

Pour justifier ces attaques frontales, le gouvernement utilise le prétexte du déficit croissant de la Caisse d'assurance-maladie, estimé à 11,4 milliards d'euros pour 2024. Bien sûr, pour lui, le déficit de la Sécurité sociale n'est jamais dû aux groupes capitalistes de la santé qui, comme Sanofi, pillent les caisses de la Sécurité sociale en vendant les médicaments à des prix exorbitants.

Le gouvernement a aussi évoqué le moindre remboursement de certains arrêts maladie et le passage du

nombre de jours de carence de trois à sept. Et pour préparer cette attaque, il peut comme d'habitude compter sur les médias qui relaient une campagne contre les travailleurs accusés de prendre trop de médicaments, d'aller trop souvent chez le médecin, voire carrément d'être des fainéants qui ne veulent pas aller travailler. Les mêmes médias ne dénoncent jamais le patronat qui aggrave tellement les cadences et les conditions de travail que nombre de travailleurs sont usés dès l'âge de 30 ans. Et ils taisent éga-

lement le fait que, si ce sont les travailleurs les plus âgés qui sont le plus souvent malades, c'est aussi un résultat des reculs successifs de l'âge de départ à la retraite. Ils ne parlent pas non plus des patrons qui ne paient pas leurs cotisations sociales et du blocage des salaires qui diminue d'autant les recettes de la Sécurité sociale, etc.

Le déficit de la Caisse d'assurance maladie est totalement de la responsabilité du grand patronat.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 19 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 20 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 25 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 26 OCTOBRE de 8H30 à 10H00**

Impôts sur les riches : l'État le leur rendra

Le gouvernement doit présenter ces jours-ci son projet de loi de finances pour 2025. Le Premier ministre a annoncé 60 milliards d'économies à réaliser pour payer les créances de la dette publique,

Pour rassurer et faire croire que ce sera bénin, le gouvernement évoque 40 milliards de dépenses en moins, et seulement 20 milliards de recettes à trouver en plus. Il annonce que l'impôt sur le revenu ne sera pas augmenté pour la plupart des contribuables, mais qu'un « effort » serait demandé aux 300 plus grosses entreprises, ainsi qu'aux 65 000 ménages aux revenus les plus élevés. Au total, ces mesures tout à fait insuffisantes sont estimées à 10 milliards d'euros. Ce montant est dérisoire comparé aux 150 milliards d'euros de bénéfices du CAC 40 en 2023, Mais cela n'empêche pas tout un monde de patrons et de politiciens de protester, tels Darmanin et Attal à peine sortis du gouvernement.

Ces mesures ne sont là que pour faire croire à un partage des efforts alors que les riches sont ceux qui bénéficient le plus de l'argent public. Un rapport de mars 2024 de l'Inspection générale des finances, commandé par le gouvernement pré-

cedent, recense tout l'argent public qui aboutit dans les caisses des entreprises : en 2022, celles-ci ont reçu au moins 88 milliards d'euros d'argent public de l'État et des caisses de la Sécurité sociale au travers de 380 dispositifs. Il faut ajouter à cela plusieurs milliards d'euros venant des collectivités locales. Une base de données gérée par les chambres de métiers et de l'artisanat recense plus de 2 000 aides financières publiques. D'autres études aboutissent à des chiffres beaucoup

plus élevés, dépassant les 150 milliards d'euros par an. Les exonérations d'impôts et les nombreuses aides sous prétexte de recherche ou d'écologie ont permis que l'essentiel de la manne atterrisse dans les caisses des plus grands groupes capitalistes du pays.

Ainsi, quand le gouvernement Barnier propose d'une main un « effort » de 10 milliards d'euros aux classes possédantes, c'est pour pouvoir continuer à leur en donner 100 de l'autre.



Oui, ce sont eux les vrais responsables de la vie chère !

Le président du Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion (SICR), Philippe-Alexandre Rebboah, représente des entreprises d'import export, de la grande distribution et des concessionnaires automobiles, entre autres. Dans une interview parue dans l'édition du 10 octobre 2024 du Quotidien, ce monsieur se récrie devant l'accusation que les grandes entreprises commerciales exerçant dans l'île soient responsables de la vie chère.

Pourtant des études récentes ont prouvé, chiffres à l'appui, qu'à La Réunion ces groupes capitalistes réalisaient des taux de profit 10 % supérieurs à ceux qu'ils font dans

l'hexagone.

Tout leur est bon en effet pour augmenter leurs gains en rehaussant mois après mois leurs tarifs, en réduisant les quantités desservies pour des prix qui ne cessent d'augmenter, en profitant des crises économiques ou épidémiques pour là encore majorer leurs prix.

Pourtant le président du SICR enjoint le gouvernement de s'abstenir de raboter les exonérations fiscales et salariales dont bénéficient les capitalistes du commerce à La Réunion !

Et c'est avec cynisme qu'il se permet de brandir la menace de prendre des mesures de rétorsion contre les salariés du secteur sous

forme de « destructions d'emplois » et contre les consommateurs en augmentant encore plus les prix.

Ce sont ces groupes capitalistes, choyés par tous les gouvernements de droite et de gauche et par tous les élus locaux, qui mettent la population de La Réunion en coupe réglée. Ils profitent de la complicité de la classe politique, usent et abusent de leur situation de monopole sur une grande partie de l'économie. Pour en finir avec la vie chère ce sont eux, les vrais maîtres de la société, que les travailleurs devront jeter à bas de leur piédestal et qui devront rendre gorge des milliards qu'ils ont volé aux populations des DOM et d'ailleurs !

Lycées : le grand délaissement

Macron s'était fait fort lors des deux dernières campagnes présidentielles d'augmenter les moyens mis à disposition par l'État pour permettre à la jeunesse d'accéder aux savoirs et aux études.

La situation lamentable qui prévaut aujourd'hui dans plusieurs lycées de La Réunion montre à quel point ses promesses étaient fallacieuses.

Ainsi au lycée de Bellepierre, plusieurs centaines de lycéens et de professeurs se sont récemment mobilisés parce qu'en section scientifique les cours de travaux pratiques ne sont

pas dispensés depuis deux mois, en fait depuis la dernière rentrée scolaire, en physique chimie, deux matières essentielles dans cette filière, ce qui handicaperait lourdement les lycéens au moment de passer leurs examens de fin d'année.

Ce scandale n'est pas isolé puisque ces terminales avaient déjà pâti les années précédentes d'une absence prolongée de prof de français en seconde et en première.

Quant au lycée de Saint-Louis, c'est le personnel technique qui a débrayé pour dénoncer qu'il n'y a que 7 agents pour entretenir un domaine de

26 000 m² et le non remplacement des agents malades.

Comment réussir dans ses études dans ces conditions ?

Macron et son premier ministre n'en ont visiblement que faire puisqu'ils envisagent de supprimer l'année prochaine plusieurs milliers d'emplois dans l'Éducation nationale !

C'est pour cela que lycéens, professeurs et personnels administratifs et techniques doivent redoubler de combativité pour les faire battre en retraite !

Secteur public : les travailleurs visés

Le Premier ministre Michel Barnier, rapport de la Cour des comptes sous le bras, veut s'attaquer aux travailleurs des services publics au nom de la lutte contre le déficit de l'État.

La Cour des comptes propose de supprimer 100 000 postes d'agents locaux, sous prétexte que les dépenses des collectivités territoriales ont trop augmenté. Dès réception de ce rapport commandé par son prédécesseur Bruno Le Maire, Barnier annonce vouloir fusionner des services publics et ne pas remplacer tous les fonctionnaires.

Selon le gouvernement, pour en-

graisser les créanciers de l'État il faudrait donc dégrader encore davantage des services utiles à la population. Tous ceux qui ont des enfants qui vont à l'école, des proches à l'hôpital ou des démarches à faire en mairie savent que ces services tournent à minima et que le prix de cette dégradation est considérable pour la population. C'est d'autant plus insupportable que le manque de personnel explique déjà les délais d'attente pour l'accompagnement d'un enfant par une AESH, pour la prise en charge aux Urgences ou encore pour le renouvellement d'une pièce d'identité.

Barnier tente de rassurer en arguant que les postes supprimés ne seront pas ceux du personnel en contact avec le public. Parce que le ménage dans les locaux et la gestion des plannings n'a pas d'importance pour le fonctionnement des services publics ? Et qui se chargera de ces tâches, une fois le personnel supprimé ? Des aides-soignantes, des AESH, des agents d'accueils... déjà surchargés de travail ?

Ce ne sont pas les travailleurs des services publics qui ont creusé la dette de l'État, ce n'est pas à eux de la payer.

Dialogue social : mascarade avant les attaques

Pour marquer sa différence avec Macron et pour démontrer que, lui, serait « à l'écoute des partenaires sociaux », le Premier ministre Michel Barnier a annoncé qu'il rencontrerait les dirigeants des syndicats de salariés et des syndicats patronaux.

Les responsables syndicaux se sont précipités à ces rencontres, organisées entre le 24 et le 30 septembre. « On a vu quelqu'un qui a vraiment de la considération pour les organisations syndicales », s'est enthousiasmé le président de la

CFTC, Cyril Chabanier. Marylise Léon, la secrétaire générale de la CFDT, a commenté « une rencontre constructive », affirmant « laisser le bénéfice du doute à Michel Barnier ». Sophie Binet, la leader de la CGT, s'est aussi prêtée à l'exercice, déclarant en sortant de Matignon le 25 septembre : « La ministre du Travail nous a dit qu'elle partageait le fait qu'il fallait redonner la main aux acteurs sociaux sur la question de l'emploi des seniors et de l'assurance chômage. »

Alors que le gouvernement Barnier annonce des attaques massives contre les travailleurs, ce prétendu dialogue social est une mascarade. Contre le patronat, Barnier et Macron, ce n'est pas de « partenaires sociaux » dont les travailleurs ont besoin, mais de perspectives de luttes pour riposter à ces attaques avec leurs armes de classe.

Programmation militaire : de l'argent, il y en a...

Pour le gouvernement, la recherche d'économies ne doit pas concerner le budget militaire. L'an dernier, les députés ont voté une programmation militaire 2024-2030 en hausse de 100 milliards d'euros.

La hausse de ce budget voué à la guerre ne concerne pas tant le recrutement ou les salaires, que les dépenses en matériel militaire. Pour les produire, deux mille entreprises du secteur de la défense totalisent un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros. S'y ajoutent toutes les entreprises d'autres pays impliquées dans

les processus de fabrication. Une dizaine de grands groupes en tirent de copieuses bénéfices. Dassault a annoncé 1,6 milliard d'euros de bénéfices en 2023. Le fabricant de missiles MDBA en annonce pour un demi-milliard d'euros. Les groupes Safran et Thales ont réalisé à eux deux près de deux milliards d'euros de bénéfices nets, sans que l'on puisse dire la part exacte du militaire et du civil.

Depuis la guerre en Ukraine, les généraux se préparent à une guerre de « haute intensité ». Les troupes françaises servent dans le cadre des opérations de l'impérialisme américain et

de ses alliés, en Ukraine ou au Moyen-Orient. Ainsi, le 1er octobre, Macron a affirmé que l'État français « a mobilisé aujourd'hui ses moyens militaires au Moyen-Orient pour parer la menace iranienne ». C'est-à-dire que l'armée française se situe dans le camp de l'État israélien dans sa guerre contre les peuples de la région.

Le budget de la Défense, que la population paye, n'est autre que celui de la défense des intérêts impérialistes dans le monde.

Budget de l'Outre-mer : le patronat pas touché

Dans sa quête d'économie de 60 milliards d'euros pour 2025, le gouvernement a annoncé la diminution d'à peu près 12 % du budget alloué à la mission Outre-mer, soit 250 millions d'euros. Celui-ci devrait s'établir à 2,7 milliards d'euros. Cette baisse épargne le patronat même s'il fait mine de s'inquiéter de l'impact de cette coupe sur les emplois et la vie chère.

En effet, les crédits consacrés aux exonérations de cotisations sociales pour les entreprises qui représentent les deux tiers de ce budget, sont les

seuls à grimper, passant de 1,54 à 1,64 milliard d'euros.

En revanche, la ligne budgétaire dite « conditions de vie en Outre-mer » qui regroupe une grande partie des crédits pour le logement social, les collectivités territoriales ou encore les dispositifs de « continuité territoriale », baisse de 300 millions.

Alors que les demandes en logement explosent, que les classes sont surchargées, que nombre d'écoles demandent à être rénovées, que les transports publics font défaut, etc. le gouvernement Barnier rabote les

fonds utiles aux classes populaires.

Quand le gouvernement prétend mettre à contribution les entreprises et les plus riches, on voit de quel côté il porte les coups !

Les travailleurs, la population de Martinique, excédés d'être pressurés par le gouvernement et le patronat, ont laissé exploser leur colère en manifestant et en occupant les rues pendant plusieurs semaines.

Ils nous montrent la voie à suivre tous ensemble...

L'arnaque de la « taxe de solidarité » sur les billets d'avion

Déterminé à récupérer 60 milliards d'euros, le gouvernement a, entre autres, décidé d'augmenter sensiblement la taxe de solidarité sur les billets d'avion (la TSBA) en la portant de 7,51 € à 60 € pour un billet Réunion/Paris.

Pour rappel cette taxe a été instaurée par Jacques Chirac en 2006 sous prétexte d'aider les pays pauvres à avoir accès aux médicaments destinés à lutter contre les pandémies telles que le sida, le paludisme ou la tuberculose aux meilleurs prix possibles, dans le cadre du système international Unitaïd.

En France, cette taxe avait déjà été revalorisée au 1er avril 2014 de 12,7 % et majorée depuis 2020 au titre d'une éco-contribution. Le montant récolté par l'État était de 185 millions d'euros en 2012, de 210 millions d'euros en 2016 et on estime qu'il passera à 460 millions d'euros en 2024 .

En 2018, 32 millions qui n'ont pas été versés à Unitaïd ont servi à désendetter le budget annexe de l'aviation civile. À partir de 2019, cette somme non versée à Unitaïd a été réorientée pour financer les infrastructures de transport de France.

En 2025 c'est le double que le

gouvernement Barnier voudrait récupérer soit 1 milliard d'euros pour contribuer à boucher les trous de son budget.

Les compagnies aériennes répercutent la hausse sur le prix des billets. C'est la partie la moins aisée de la population qui en pâtira. Tandis que ça ne gênera pas les plus riches et que les actionnaires ont tous les moyens de sauvegarder leurs profits.

L'Auguste Barnier joue son rôle dans le cirque institutionnel tout dévoué à grossir les profits des gros capitalistes au détriment de toute la société !

Budget : Barnier vole les travailleurs handicapés

Barnier prévoit de prélever une centaine de millions d'euros sur les rentrées de l'Agefiph, association publique qui finance l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. L'Agefiph est financée par des taxes payées par les entreprises salariant

trop peu de travailleurs handicapés.

Les 100 millions, un cinquième de ses ressources, qui manqueront à l'Agefiph - et, derrière, aux travailleurs handicapés - iront au budget de l'État qui alimente les bénéfices des capitalistes sous de multiples

formes.

Après les belles paroles déversées sur l'insertion des handicapés pendant les Jeux paralympiques, le mépris ordinaire est de retour.

Chômeurs : vers moins d'allocations

Parmi les économies annoncées, le gouvernement prévoit de faire payer les chômeurs en diminuant le budget de l'assurance-chômage.

Pour faire mine de s'appuyer sur le dialogue social, et amadouer les organisations syndicales, la ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet, a annulé le projet de décret de Gabriel Attal qui prévoyait de réduire le montant des allocations versées aux chômeurs. Une nouvelle réforme doit donc être négociée, a déclaré en substance la ministre, qui prétend ainsi marquer une rupture avec la méthode plus autoritaire du gouvernement précédent. Mais les négociations sont nettement encadrées par les prescriptions budgé-

taires, prévoyant de faire 400 millions d'euros d'économies.

Parmi les « pistes » pour faire payer les chômeurs, les plus âgés sont ciblés. Ils sont nombreux à se retrouver au chômage, et ont droit jusqu'à présent à une indemnisation plus longue à partir de 53 ans, puis encore un peu plus à partir de 55 ans. Ces âges seraient reculés à 55 et 57 ans, ce qui reviendrait à priver d'allocations des travailleurs qui, en raison de leur âge, ont le plus de difficultés à retrouver un emploi. L'aide à la création ou à la reprise d'entreprises par des chômeurs pourrait être diminuée, les travailleurs frontaliers qui se retrouvent au chômage seraient moins bien indemnisés, sous prétexte qu'ils ne paient

pas leurs cotisations en France.

Le prétendu dialogue social, si apprécié des responsables syndicaux et patronaux, se résume à leur demander en substance : débrouillez-vous pour trouver comment faire payer les chômeurs ! Et cela ne peut aboutir qu'à diminuer leurs allocations d'une façon à peine différente de ce que prévoyait Attal. Que cela soit imposé par un décret ou que cela résulte d'un accord avec des dirigeants syndicaux qui accepteraient de s'en faire les complices, c'est une attaque scandaleuse contre tous les travailleurs qui se profile.

Retailleau : la surenchère permanente

Après s'être affiché le 4 octobre en Italie, aux côtés de son homologue du gouvernement Meloni, Retailleau a réuni les préfets, et l'a fait savoir aux journalistes, au sujet des OQTF (obligations de quitter le territoire français).

Ces OQTF, qui frappent les travailleurs sans papiers, ne seraient pas assez strictement suivies d'effet d'après Retailleau. Il reprend la vieille démagogie d'extrême droite qui assimile délinquance et immigration. S'il a, pour cela, récupéré sans vergogne le meurtre de Philippine, il a été beaucoup plus discret sur les viols de Mazan, dont les auteurs, bien plus nombreux, ne sont pas des migrants. Retailleau se

moque des violences infligées aux femmes et des féminicides comme de la délinquance qui pourrit les quartiers.

Le ministre veut rendre la vie de plus en plus dure aux travailleurs migrants en situation irrégulière. Il compte prolonger la durée de rétention de 90 à 210 jours et retirer aux associations, telles que la Cimade ou France terre d'asile, leurs possibilités d'assistance juridique dans les centres de rétention administrative.

S'attaquer à des boucs émissaires, de préférence pauvres, afin de diviser les travailleurs est une politique qui n'a rien de neuf ni de propre à Retailleau. Elle plaît au RN mais elle sert surtout de diversion à l'heure où le gouvernement déclenche une série

de nouvelles attaques brutales au profit exclusif de la bourgeoisie. Retailleau joue un rôle indispensable à celle-ci, et plus elle aggravera son offensive, plus elle aura besoin de tels agitateurs.



Censure ou pas : le RN, parti bourgeois responsable

À propos des menaces de censure qui pèsent sur le gouvernement Barnier, Marine Le Pen a déclaré vouloir « laisser une chance au gouvernement, aussi infime soit-elle ».

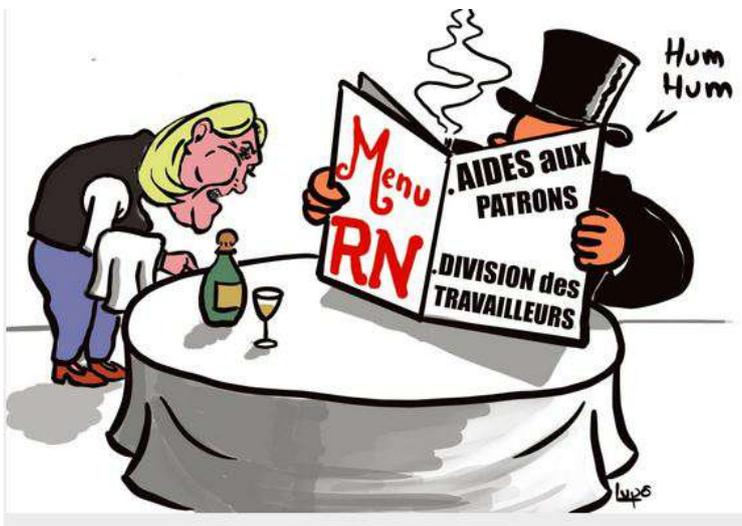
Elle met quelques conditions à ce soutien, entre autres le dépôt d'une loi sur l'immigration « au premier trimestre 2025 » qui instaurerait une forme de préférence nationale, et donc serait plus dure encore contre les immigrés que celle déjà adoptée, ou encore une réforme du scrutin des législatives introduisant la proportionnelle. « Pour le moment, on a envie de leur faire confiance, dit Bryan

Masson, le député RN des Alpes-Maritimes. On ne les censurera pas tant qu'ils nous aimeront. »

Pour atténuer ce geste en faveur de cet homme de droite dont tous les travailleurs – et y compris les électeurs du RN – savent qu'il est surtout prêt à leur faire les poches, Le Pen s'est élevée contre la décision de Barnier de reporter l'indexation des retraites au 1er juillet au lieu du 1er janvier. Il lui faut bien continuer à entretenir des illusions, à chercher à faire croire à ceux qui ont voté RN dans les classes populaires que ce parti leur apporterait du changement.

Barnier s'est d'ailleurs empressé de dire qu'il prenait en considération cette demande de report de la mesure. C'est une promesse de concession qui ne mange évidemment pas de pain car, comme il l'a déclaré aussitôt, d'autres mesures pourraient être envisagées, tout aussi antiouvrières. Le problème de Barnier est de ne pas être censuré, du moins pas tout de suite, et pour cela il sait qu'il a besoin du RN qui se prête à ce jeu de rôles très politicien.

« Ne pas choisir la stratégie du chaos », pour reprendre les mots de Le Pen, en ne censurant pas le gouvernement est en effet une posture destinée à montrer à la bourgeoisie que le RN est un parti responsable, vis-à-vis de celle-ci s'entend. Le RN aspire à gouverner et pense qu'il aura toutes ses chances en 2027. Plus il s'approche du pouvoir, plus il doit montrer à la bourgeoisie qu'une fois dans la place, il saura défendre ses intérêts. Voilà qui écorne l'image d'un parti qui serait différent de tous ceux qui ont gouverné jusque-là que Le Pen et Bardella entretiennent pour attirer des électeurs, en particulier ceux qui appartiennent au monde du travail.



LFI et RN : fin du barrage ?

En guise de protestation contre la politique d'austérité du gouvernement, les députés de La France insoumise Jean-Hugues Ratenon et Perceval Gaillard ont co-signé une lettre au Premier ministre Michel Barnier pour demander une exemption de La Réunion des réductions de budget, notamment sur les pensions de retraite, avec...Joseph Rivière, dé-

puté Rassemblement national de la 3ème circonscription !

Passer du « barrage républicain » contre le RN à la co-pétition avec lui c'est du sport !

Devant le tollé que cette alliance a suscité au sein de leur propre camp, les deux députés NFP ont fait un rétropédalage et n'ont, semble-t-il, pas envoyé le courrier... ensemble.

Mais ensemble ou séparément, tous les élus entendent défendre les « intérêts de La Réunion », c'est-à-dire ceux du grand patronat. Et c'est bien là l'essentiel de ce que les travailleurs doivent retenir : ne comptons que sur nos propres forces, que sur nos propres luttes !

Ils cherchent à nous endormir

Les deux députés locaux LFI, Ratenon et Gaillard, ont déclaré lors d'une conférence de presse le 16 octobre, qu'ils ne voteront pas le budget 2025 et que la NFP présentera à nouveau une motion de censure

contre le gouvernement.

Pourquoi pas ? Mais loin de s'en tenir à exposer leur pénible comédie parlementaire ils racontent une histoire : si le gouvernement tombe – avec quelle majorité ? - Lucie Castets

pourrait devenir Premier ministre et mettre en pratique son programme défendu lors des législatives de juin et juillet dernier.

On le voit, censure ou pas, les marchands de sable ne chôment pas.

Licenciements abusifs, exploitation patronale et mépris de l'État : ça suffit !

Mardi 15 octobre, l'Union Régionale Est de la CGTR et des travailleurs licenciés ont dénoncé, lors d'une conférence de presse, le mur bureaucratique auquel ils se heurtent quand ils veulent seulement faire valoir leurs droits aux indemnités.

Loin de leur venir en aide, France Travail, (ex-Pôle Emploi), se fait l'auxiliaire des patrons et de leurs méprisables méthodes.

Ainsi une salariée qui travaillait pour une plate forme téléphonique a expliqué comment elle se retrouvait souvent seule des douze heures par jour, parfois 6 à 7 jours par semaine, pour un salaire inférieur au Smic.

C'est oralement et sans lui fournir les documents nécessaires pour

son inscription au bureau de chômage que son employeur a mis fin à son contrat ! Elle se retrouve de ce fait privée de tout revenu depuis cinq mois, dans l'incapacité de payer son loyers et en est réduite à sauter des repas faute d'argent car France Travail, exige d'elle les papiers que son employeur a refusé de lui remettre.

Un autre salarié travaillait dans une entreprise sous traitante de l'UR-COOPA au transport et au déchargement des balles d'aliments pour animaux dans des conditions de travail ne respectant pas les règles de sécurité. Le déchargement de ces ballots de 25 kg se faisait à dos d'homme ou sur la tête à raison de 30 à 45 tonnes par jour (maximum autorisé : 3 tonnes par jour !).

Son employeur ne l'a pas payé

durant deux mois et ne lui a toujours pas remis les documents officiels attestant de la rupture de son contrat, le laissant sciemment sans revenu. Ce sont des centaines de salariés privés de leur emploi qui ont contre eux l'administration, sous injonction du ministère du Travail, qui fait tout pour retarder le paiement des indemnités chômage, voire pour les faire renoncer à leurs droits.

Les dernières réformes de l'assurance chômage, voulues par Macron et reprises par son nouveau Premier ministre Barnier, consistent à désigner les chômeurs comme responsables de leur situation pour mieux en exonérer le patronat.

À bas les patrons et leurs soutiens politiques qui mènent la guerre de classe contre les travailleurs !

Changement de tête à la présidence du directoire d'Air Austral, pour mener la même politique anti ouvrière !

Le directeur financier d'Air Austral, Joseph Bréma, vient d'être débarqué de son poste de responsabilité sur proposition du président du directoire de la compagnie avec l'assentiment des actionnaires privés de Run Air et Sematra, organe de la Région, et remplacé par Hugues Marchesaux. Ce dernier a exercé comme directeur successivement chez Air France, Corsair, Bolloré Logistics, ASL Airlines et CMA-CGM.

Bréma avait commencé à faire le sale boulot qui consistait, sous prétexte de sauver l'entreprise de la faillite, d'en faire supporter les conséquences aux salariés au travers d'un Accord de Performance Collective (APC) signé le 9 mai 2024 qui s'est traduit par une réduction drastique la masse salariale des 850 salariés de l'entreprise.

Cette saignée n'a apparemment pas suffi à renflouer l'entreprise pour permettre à ses actionnaires d'être



Dirigeants et personnel d'Air Austral au moment de la signature de l'APC

payés comme ils l'entendent. C'est la raison pour laquelle ils ont recours à un autre « homme de la situation », un spécialiste de la remise sur pied des entreprises défaillantes... et qui, à coup sûr, emploiera les mêmes méthodes agressives contre les travailleurs.

L'objectif qui lui a été fixé par les

actionnaires d'Air Austral est d'économiser la bagatelle de 35 millions en trois ans pour rendre l'entreprise rentable.

Et ce n'est à personne d'autre qu'aux salariés que ce serviteur zélé, des actionnaires d'Air Austral a pour mission de faire payer la note !

GAZA

Un an de massacres et de dévastation

Après un an de bombardements et le lancement d'une invasion terrestre ayant mobilisé plusieurs centaines de milliers de soldats, l'armée israélienne a rasé la plus grande partie du territoire de Gaza, tuant plus de 42 000 Palestiniens, selon la dernière estimation du ministère gazaoui de la Santé.

Depuis un an, le gouvernement israélien met en œuvre tous les moyens dont un État moderne peut disposer pour détruire et tuer massivement. Cette guerre se poursuit sans qu'on en voie la fin, car aucun de ses objectifs officiellement proclamés, la libération des otages et « l'éradication » du Hamas, n'a été atteint. Loin d'avoir été détruit, le Hamas semble même être parvenu, d'après de nombreux témoignages, à maintenir dans le nord de Gaza un semblant d'appareil d'État, capable de contrôler la distribution d'une bonne partie de l'aide humanitaire, malgré des mois de combats et de bombardements.

En réalité, les autorités israéliennes savent parfaitement qu'il leur est impossible de faire disparaître le Hamas. Le porte-parole de l'armée lui-même avait reconnu publiquement, en juin, que faire une telle promesse était de la « poudre aux yeux ». Ce n'est d'ailleurs pas le véritable objectif des dirigeants israéliens qui seraient parfaitement capables de composer avec le Hamas afin de lui faire jouer le rôle de gendarme pour mettre au pas sa population, comme ils l'ont déjà fait lorsque l'organisation islamiste a pris le pouvoir à Gaza en 2007.

De son côté, le Hamas est tout à fait disposé à un tel accord. En lançant les attaques du 7 octobre, il a cherché à s'imposer comme un interlocuteur incontournable vis-à-vis des dirigeants d'Israël, et, au-delà, des grandes puissances impérialistes, sans se préoccuper le moins du monde du prix que la population palestinienne aurait à payer. Il était en effet prévisible que les massacres commis le

7 octobre allaient entraîner un déchaînement de violence à l'encontre des habitants de Gaza.

Pour le moment, un tel accord n'est pas du tout d'actualité. Afin de conserver le soutien de l'extrême droite, dont il a besoin pour se maintenir au pouvoir, Netanyahu s'est engagé au contraire dans une politique de guerre à outrance à Gaza, a ouvert un nouveau front au Liban et menace d'un conflit avec l'Iran.

Mais, en jouant les va-t-en guerre, Netanyahu ne défend pas seulement son avenir politique. Il se comporte en gendarme de l'ordre impérialiste contre les peuples de la région, mais aussi contre les intérêts de la population israélienne condamnée à vivre en état de guerre et dans l'insécurité permanente. Terroriser les peuples et les massacrer en masse, ce sont les méthodes auxquelles les États impérialistes ont recours pour maintenir leur domination

GUYANE

Maroni asséché, conditions de vie dégradées

En Guyane, les récents problèmes d'alimentation en eau potable des villages de Pidima et d'Apatou ont mis en lumière le manque d'eau du fleuve Maroni.

Depuis mai 2023, il ne pleut pas assez pour alimenter ce fleuve, et le phénomène El Nino aggrave la sécheresse. À Langa Tabiki, à 20 km d'Apatou, les relevés hydrologiques affichent les débits les plus bas depuis soixante-dix ans. Selon Météo France, le déficit hydrique cette année est de 75 % par rapport à la nor-

male.

Or le fleuve est pour beaucoup de villages une source d'eau potable, mais aussi le seul moyen de transport qui permet de se déplacer et de s'approvisionner en nourriture et autres produits de consommation, car ces villages ne sont pas reliés par la route au reste du territoire. Il existe bien un projet datant de 1988 de route pour raccorder tous les villages du fleuve, mais il est toujours dans les cartons.

Ne pouvant se déplacer qu'en pirogue, les habitants de ces régions

ont toutes les peines du monde à se faire soigner, le pire étant les cas d'urgence. Ce n'est pas simple non plus d'envoyer les enfants au collège ou au lycée.

La France tient à garder la Guyane, entre autres, pour utiliser la base spatiale de Kourou, mais elle n'a que faire des conditions de vie des classes populaires !

La population d'Anse-d'Hainault expulse les gangs

L'article suivant est extrait du numéro du 30 septembre du mensuel de nos camarades de l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR-UCI – Haïti)

Commune du département de la Grande Anse, Anse-d'Hainault était depuis quelques temps sous la menace des gangs qui tentaient de s'y installer. Mais la population, vigilante, les a toujours mis en échec.

Le mardi 17 septembre, un présumé bandit a été lynché par les paysans de la commune. Un mois avant, dans la nuit du samedi 10 au di-

manche 11 août, une quinzaine de malfrats ont été lynchés par des habitants du quartier de Boudon, deuxième section de la dite commune d'Anse-d'Hainault.

Détachés de la coalition des gangs Viv ansanm dans la capitale, ces malfrats avaient sans doute pour mission d'implanter l'organisation criminelle dans la commune. Depuis leur arrivée au début de l'année 2024, ils terrorisent la population, volent le bétail et violent les jeunes filles. Dans un premier temps, pris de peur, la plupart des habitants avaient fui les agressions des bandits. Mais révoltés par

cette situation, les paysans se sont organisés pour les contrecarrer. La mobilisation s'est intensifiée au fur et à mesure de la montée de la colère des paysans. Une attitude payante qui a obligé les bandits à prendre la poudre d'escampette.

La population d'Anse d'Hainault a décidé de prendre sa sécurité en main. Elle a raison. Ses luttes ont permis de vaincre les gangs, de les chasser et de recouvrer la liberté en peu de temps. La mobilisation de l'ensemble de la population est le moyen le plus efficace pour se défendre contre les bandes criminelles.

ÎLES CHAGOS

Décolonisation en trompe-l'œil

Le 3 octobre, le gouvernement britannique a annoncé la rétrocession de l'archipel des Chagos à l'île Maurice. Mais l'État britannique y gardera un pied... pour le compte de l'impérialisme américain.

En 1968, alors que l'Empire britannique avait déjà renoncé à ses principales colonies, il avait accordé l'indépendance à l'île Maurice – à condition de conserver dans son giron l'archipel des Chagos, constitué de 55 îlots au nord de l'océan Indien. Contre quelques millions de livres, le nouveau gouvernement mauricien avait cédé à ce chantage exercé depuis le début des négociations en 1965.

Diego Garcia fut rapidement mise par le gouvernement britannique à la disposition de l'armée des États-Unis et lui servait de base arrière pour ses bombardements de masse sur le Vietnam. Malgré les protestations des exilés et de leurs milliers de descendants, cette situation perdura pendant des décennies. Diego Garcia s'avéra de nouveau fort utile aux impérialismes américain et britannique lorsque, au nom de la « guerre contre

le terrorisme », ils envahirent l'Afghanistan en 2001 et l'Irak en 2003.

Les démarches des Chagossiens devant l'ONU et diverses instances internationales ont donc fini par payer dans les limites fixées par les grandes puissances. Les exilés encore en vie et leurs familles sont certes autorisés à revenir sur deux îles. Mais la Grande-Bretagne préserve ce qui pour elle est essentiel : sa mainmise sur Diego Garcia. Elle va donc continuer à louer les lieux aux États-Unis jusqu'en 2036 au moins, pour qu'ils y

stationnent leurs navires, leurs bombardiers et les milliers de soldats allant avec. Utile aux massacreurs occidentaux au temps de la guerre froide, cette citadelle entre Afrique et Asie est ainsi prête à resservir pour les prochaines boucheries.

Cerise sur le gâteau colonial, Diego Garcia sert aussi à enfermer des demandeurs d'asile : soixante Tamouls qui fuyaient le Sri Lanka y sont enfermés depuis trois ans, sans perspective de libération ni d'accueil.



Le combat des Chagossiens

Entre 1965 et 1973, 2 000 Chagossiens avaient été contraints de quitter leurs îles et de s'exiler à Maurice et aux Seychelles. Comme l'ont dit certains, « nous n'avions pas les yeux bleus. »

En effet, ils étaient les descendants d'esclaves africains puis d'engagés indiens amenés aux Chagos par les colons français et anglais depuis l'Île de France (devenue Maurice) au milieu du 18e siècle pour cultiver et récolter le coprah.

Tous les moyens étaient bons pour les contraindre au départ. Plus aucun employé n'eut de travail, il y eut l'arrêt des importations de vivres et de soins médicaux, l'interdiction à ceux qui se trouvaient à l'extérieur de rentrer chez eux. Les méthodes

d'intimidation par les commissaires britanniques allèrent jusqu'à la réquisition des animaux domestiques qui furent gazés devant les villageois. Les 2 000 Chagossiens déportés et leur descendance ont été réduits au chômage et exposés au racisme dans la misère des bidonvilles de Maurice, certains finissant par partir en Angleterre ou à La Réunion.

Le Premier ministre mauricien Pravind Jugnauth s'est réjoui de la rétrocession : « Une des ultimes pages de l'histoire coloniale britannique... s'est tournée » ; « aujourd'hui, 56 ans après notre indépendance, notre décolonisation est complétée. Aujourd'hui notre hymne national peut résonner encore plus fort sur tout notre territoire. »

Mais cet accord est loin de rendre justice aux spoliés et déplacés. Car si la Grande-Bretagne s'est engagée à verser quelques subsides à l'État mauricien, nul doute que les Chagossiens n'en verront que peu ou pas du tout la couleur. Certains parmi eux dénoncent à juste titre le fait que cet accord s'est noué en dehors des principaux intéressés, qu'il leur interdit explicitement l'accès à la plus grande île, Diego Garcia, pour encore un siècle et ne mentionne pas les réparations qu'ils réclament pour les torts subis. Autant dire que le combat mené par les Chagossiens pour leurs droits n'a pas pris fin le 3 octobre.

MAYOTTE

Démission du directeur de la prison de Majicavo

Suite à la mutinerie qui s'est produite en la prison de Majicavo de Mayotte le 28 septembre dernier, son directeur a décidé, écoeuré et impuissant devant la dégradation des conditions de détention, de démissionner de son poste et de quitter la pénitencière après trente ans d'exercice dans son métier.

La prison de Majicavo, la seule de Mayotte, héberge en effet 650 détenus pour 278 places disponibles.

En visite dans l'île en 2023 Elisabeth Borne, la première ministre d'alors, avait évoqué la construction d'un deuxième établissement, mais les travaux ne sont pas près de commencer, car à ce jour aucun terrain n'a été choisi et aucune date déterminée. Quant à Dupont-Moretti, le ministre de la justice de Macron, il avait déclaré en 2022 que cet établissement « ne serait pas construit avant 20 ans » !

C'est ainsi que cette prison voit chaque année son nombre de détenus

augmenter d'une centaine sans que le nombre de places et de cellules augmente proportionnellement.

Tous les professionnels savent qu'une telle surpopulation est insupportable tant pour le personnel que pour les détenus.

Suite à cela, tous les détenus reconnus ayant participé à la mutinerie ont été transférés dans des prisons de l'hexagone et 27 autres, qui n'en ont été que spectateurs, à La Réunion, dans des prisons qui sont elles aussi surpeuplées (à Domenjod par exemple où le taux d'occupation est de 150 % !).

L'État français, au lieu de rendre les lieux de détention plus humains, transforme les détenus les moins violents en enragés.

Il n'est capable que de déplacer les problèmes plutôt que de s'attaquer aux causes de l'explosion du nombre des détenus qui, pour beaucoup, paient leur tort de faire partie des classes les plus exploitées et les plus délaissées de la société.

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n°
1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282